

Règlement TRAIL DE CHEVANCEAUX 2026

Article 1 : Organisation et définition des épreuves

Le Club Akro Bitum organise le dimanche 7 juin 2026 sa traditionnelle manifestation sportive **LE TRAIL DE CHEVANCEAUX**.

3 parcours sont proposés de 5, 13 ou 24 km composés de plus de 90% de chemins, sentiers, sous-bois... sur la commune de Chevanceaux et communes environnantes.

Dénivelé des courses : 75M D+, 240M D+, 400M D+

Une randonnée est également organisée empruntant les parcours du Trail : 2 distances proposées de 5 ou 13 km.

Une course enfants est proposée en fin de matinée avec des distances adaptées aux âges de chacun.

Les courses sont ouvertes à tous les licenciés de course à pied et aux non licenciés avec un PPS de moins de 1 an.

- 24 km : à partir de Junior
- 13 km : à partir de Cadet
- 5 km : à partir de Minime

Une autorisation pour les mineurs pour participer à la course enfant ou courses adultes sera obligatoire.

Article 2 : Horaires et Lieu

Retrait des dossards : à partir de 7H00 au Plan d'eau du Lary et jusqu'à 30 min avant le départ.

Lors de la course, porter sa puce à la chaussure et son dossard visiblement. Aucune épingle ne sera fournie

Départ : au Plan d'eau du Lary

8H30 : 24 km et randonnée pédestre

9H00 13 km

9H30 5 km

11H30 course enfants

Arrivée : au Plan d'eau du Lary

Article 3 : Ravitaillements

Plusieurs ravitaillements sur le parcours + un à l'arrivée

Article 4 : Vestiaires et douches

Toilettes: sur place à disposition des concurrents

Vestiaires, douches : au stade de foot de Chevanceaux

Article 5 : Chronométrage

Chronométrage pour les coureurs à l'arrivée (puces).

Article 6 : Speaker

Speaker présent : Yannick Gonzalès

Article 7 : Inscriptions

Inscription web (courses et rando) à partir du 1^{er} février et jusqu'au 6 juin midi sur :



Ou Sur place le jour de la course (avec majoration du tarif pour les coureurs uniquement)

Dans la limite de **600 coureurs maximum**.

Pour toute inscription au Trail, il vous sera demandé obligatoirement la photocopie de la licence en cours de validité à la date d'inscription ou un PPS de moins de 1 an.

Article 8 : Tarifs

16 € pour les 24 km

12 € pour les 13 km

6 € pour les 5 km

Augmentation à partir du 1^{er} mai :

24km : 18 € - 13km : 14 € - 5km : 7 €

Majoration de 2 euros sur place, dans la limite des places disponibles.

5 € pour la marche (gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans)

1 € pour la course enfants (inscription uniquement sur place), reversé à l'association

« Ma force Mon combat »

Article 9 : Sécurité

Service de secours sur place + présence d'un médecin

Article 10 : Récompenses

Un lot sera offert à chaque participant (course, marche et enfants).

Récompense aux 3 premiers Homme et Femme de chaque course et au premier de chaque catégorie.

Récompense au club le plus représenté.

Article 11 : Abandon

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le bénévole commissaire le plus proche, afin de le ramener au point de départ.

Article 12 : Repas

Possibilité de repas sur place après course au prix de 18 euros.

Les couverts ne sont pas fournis (assiette/verre/couverts).

Contacts :

akrobitum@gmail.com ou par téléphone au 06.59.79.54.85

Ma participation au « Trail de Chevanceaux » engage ma responsabilité personnelle et le respect du règlement de la course et des randonnées fixé par les organisateurs.

Mon engagement implique :

- *Mes assurances personnelles en cours de validité (civile et assurance dommages corporels)*
- *Le respect du code de la route, des consignes de sécurité et de l'environnement*
- *De dégager toute responsabilité impliquant les organisateurs en cas d'accident et d'incident*
- *De signaler par écrit le refus d'être photographié ou de voir son image diffusée*
- *D'accepter sans restriction les conditions fixées par les organisateurs*

Le Club se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure mettant en danger les participants, sans que ceux-ci puissent prétendre au remboursement.